

via Teams

Début de la séance : 19 h 01 par Charles Saint-Jean

## Membres présents

Charles Saint-Jean, représentant des parents

Julie Blanchette, représentante des enseignants

Martine Pageau, représentante des professionnels

Ronald Jean-Pierre, directeur

Olivier Painchaud-Sinha, représentant des élèves

Anaïs Rinfret-Pilon, représentante des parents

Isabelle Delage, représentante des parents

Richard Pouliot, représentante des enseignants

Mylène Lesage, représentante des professionnels

Virginie Portes, représentante des parents à 19h12

## Autres

Mélissa Métivier, Directrice adjointe

### **1. OUVERTURE DE LA RENCONTRE**

a. Constat du quorum (6 membres, dont 2 parents)

10 membres, dont 4 parents

b. Mot de bienvenue

---

Le président du conseil d'établissement souhaite à tous une réunion plus calme et moins chargée que la dernière pour que réapparaisse le riche dialogue caractéristique du conseil.

## 2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout du point G. Sujets à traiter par le CÉ, au point 5. L'ordre du jour est adopté tel qu'amendé.

## 4. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 17 NOVEMBRE 2021

Le procès-verbal a été retrouvé récemment et communiqué aux membres, mais le président le retouchera en plus de le formater avant de la soumettre pour approbation à la prochaine séance du conseil.

## 5. TRAVAUX DU CONSEIL

### a. SORTIES ÉDUCATIVES

Mylène Richard, enseignante en art dramatique désire participer au festival de Théâtre de Trois-Rivières avec les élèves de troisième secondaire du 25 au 27 mars 2022. Les couts sont expliqués et la sortie est approuvée à l'unanimité sans opposition.

### b. BILAN CODE DE VIE – CODE VESTIMENTAIRE

Pour faire suite aux questions de parents de l'école soulevées lors de la dernière rencontre du CÉ, la direction partage le message envoyé aux enseignants :

«Le simple fait d'inciter les enseignants à alléger leur façon de faire appliquer le code vestimentaire en attirant leur attention sur les éléments qui portent préjudice principalement aux jeunes filles ne constituait pas un mot d'ordre officiel. Comme le code de vie est voté chaque année par l'équipe-école et le conseil d'établissement, certains se voyaient obliger de le faire respecter. Considérant que le code de vie a été accepté par le CÉ avec la promesse qu'il serait réécrit cette année en collaboration avec le comité code de vie, les ressources du CSSDM, le conseil des élèves, le CÉ et toute l'équipe-école, nous vous demandons de ne plus intervenir sur les éléments du code vestimentaire qui vise un genre plutôt qu'un autre : bretelles de camisole, vêtements laissant paraître le nombril ou longueur de jupe.

Nous aurons l'occasion de nous entendre de façon plus précise lors de notre assemblée générale du 3 janvier. Nous continuons par contre à être rigoureux dans l'application de plusieurs autres

---

aspects du code de vie de l'école : assiduité, sortie de classe, circulation dans les corridors et protocole pour la toxicomanie».

Différents aspects de la vie à l'école posent un problème depuis un certain temps. L'assiduité scolaire est un grave problème que le rétablissement strict du code de vie tend à régler. Il y a de 3 à 6 élèves en retenue par jour d'école et la situation s'améliore. On note une baisse importante des sorties de classe. Tant les sorties émotionnelles que comportementales sont encadrées par le personnel qui y trouve une valorisation de son travail. Les sorties non nécessaires sont en baisse importante et les élèves apprennent l'autorégulation.

La circulation dans l'école est revenue sous contrôle. On dénote moins de méfaits et le mur des graffitis est apprécié des élèves. Il y a une meilleure organisation des élèves entre les cours. Le travail de la direction et de l'école est souligné.

La réduction de la toxicomanie reste un objectif important pour l'école. Pour ce faire, les Paires Aidants Formateurs et la maison Jean Lapointe sont des alliés importants. Un programme de sensibilisation à l'utilisation des écrans pour les élèves et leurs parents est maintenant disponible. Le comité toxico mets de l'avant le programme as-tu ton plan? Pour une génération sans fumée.

Les élèves atteints d'anxiété sont encadrés par les intervenants de l'école et un partenariat avec le CIUSS permettra la réalisation d'une étude pour faire l'état des lieux des élèves de l'école.

Le code vestimentaire est un enjeu certain à l'école. Pour sa mise à jour, un comité code vestimentaire sera mis sur pied. Il faut prévoir environ **3 à 4 demi-journées de rencontres**. Il importe de former une **équipe représentative**. Ces personnes seront appelées à participer à l'ensemble du processus :

6 enseignants

1 technicienne en loisir

1 éducatrice spécialisée

1 APPR : AGENT(E) DE PLANIFICATION, DE PROGRAMMATION ET DE RECHERCHE

Au cours des rencontres, les **sujets suivants seront abordés** :

1. Identification des principales valeurs de l'école.
  2. Consultation auprès des élèves, des parents et de l'ensemble des membres du personnel scolaire en ce qui a trait aux valeurs de l'école.
  3. Écriture de la proposition de code de vie : règles, comportements attendus, raisons d'être, banque de mesures de soutien et de conséquences.
  4. Consultation du personnel de l'école et approbation par le CÉ.
  5. Enseignement et renforcement des comportements attendus.
  6. Rédaction de plans de leçons pour enseigner les comportements attendus.
  7. Discussion en lien avec les différents niveaux d'interventions et compilation des interventions via Mozaïk – Module Soi).
-

Les rencontres se tiendront les 13 décembre : Rencontre de planification, 7 janvier, 21 janvier, 10 février, 10 mars et 7 avril.

Jusqu'à la nouvelle mouture du code vestimentaire, les enseignants ne peuvent plus intervenir sur les items genrés.

### c. OPTIONS DE CINQUIÈME SECONDAIRE

En vertu d'un contingent de 69 élèves en cinquième secondaire en 2022-2023, seulement deux options seront proposées : sciences ou culture et société. Une longue discussion prend place sur les pour et les contres de l'abandon du profil plein air. Certains sont attristés et insistants, mais tous comprennent la réalité de la gestion scolaire. Il est convenu d'augmenter l'offre d'activités de plein-air en parascolaire.

### d. RENOUVELLEMENT DU PROJET PEDAGOGIQUE

À l'unanimité, la vocation particulière de l'école en art dramatique a été renouvelée au MELS.

### e. PREVISION DE CLIENTELE 2021-2027

La direction présente son analyse pour justifier un quatrième groupe de première secondaire en 2022-2023 portant ainsi à 17 le nombre de groupes classe.

### f. SUJETS A TRAITER PAR LE CÉ

## 6. AFFAIRES GENERALES

### a. CONSEILS DES ELEVES

Les élèves se sont réunis et ont discutés de santé mentale, de cours de sexologie, d'identité de genre et de distributeurs de produits hygiéniques.

### b. OPP-FONDATION

La régularisation des statuts de la Fondation va bon train et on peut prévoir un retour à la normal en 2022. La levée de fonds avec les produits d'huile d'olive et de vinaigre va bien. Pas de nouvelles de l'OPP.

### c. COMITE DE PARENTS DU CSSDM

La situation ne s'améliore pas au comité de parents. Une nouvelle directrice générale a été nommée au CSSDM.

## 7. LEVEE DE LA SEANCE

Levée de la séance à 20h57 par Charles Saint-Jean

---